

« UE, une légitimité encore en devenir »

*Retranscription de l'interview d'Yves Bertoncini par Génération 112
réalisée le 14 octobre 2011 sur le thème « UE, une légitimité encore en devenir »
dans le cadre de l'émission « Questions pour une euro-démocratie »*

On évoque souvent indifféremment le déficit démocratique et le déficit de légitimité. Quelle différence faites-vous entre les deux ?

Si l'on veut schématiser, on peut dire que la légitimité de l'UE repose sur deux sources principales : d'un côté ses Etats membres, de l'autre ses citoyens. Nous sommes dans une fédération d'Etats-nations, donc il y a une forme de légitimité qui émane directement des Etats membres et qui est notamment incarnée par le Conseil européen. De l'autre côté, il y a une forme de légitimité qui émane directement des citoyens et qui peut être incarnée par le Parlement européen. Au milieu de tout ça, il y a ce que j'ai appelé un « déficit civique ».

Si on regarde les choses du strict point de vue institutionnel, comme je viens de le faire, la situation est à peu près équilibrée. Tous les pays de l'UE sont des démocraties, les mécanismes qui ont été mis en place au niveau européen, les institutions, tout cela est à peu près clair en termes de légitimité : soit elle repose sur celle des Etats, soit sur celle des citoyens. Et pourtant, au milieu de tout cela, il y a un déficit de légitimité globale du point de vue civique parce que les citoyens ne trouvent pas clairement et facilement les voies et moyens de peser sur les décisions européennes et sur les orientations de l'UE.

Est-ce que vous voulez dire par là que l'Europe serait une construction d'abord et avant tout élitiste, qu'elle se serait fait sans les peuples et que c'est cela qu'on paie aujourd'hui ?

En restant sur cette question de la légitimité, je dirais qu'effectivement, à l'origine, la construction européenne, c'est du « despotisme éclairé ». C'est-à-dire une entreprise politique assez géniale qui, dans ses finalités est éclairée mais qui, dans ses modalités est despotique.

La Haute Autorité de la CECA, c'est-à-dire tout le dispositif institutionnel imaginé initialement, était fondée sur des mécanismes supranationaux. Ils pouvaient être mis en place quand il s'agissait simplement de répartir des quotas de charbon et d'acier, mais de fait, ils ont été fortement modifiés au fil du temps et au fil des progrès de la construction européenne. Donc on a eu d'abord ce que les spécialistes appellent une « légitimation par les résultats » : c'est ça le despotisme éclairé. Les institutions ne sont peut-être pas pleinement et totalement légitimées par les voies démocratiques traditionnelles mais les résultats produits par la construction européenne étant positifs, il en découle une légitimation.

Et puis, au fil du temps il y a eu une demande de légitimation non plus par les résultats mais par les procédures, les « inputs ». Et c'est sur ce registre-là, qu'aujourd'hui, l'UE est particulièrement remise en question, parce qu'évidemment, dans le même temps, du point de vue des résultats qu'elle produit, il y a de nombreux débats et il y a beaucoup à dire.

Alors justement, vous parlez de la légitimation par les résultats et aujourd'hui on voit par la crise économique et sociale européenne une remise en cause pratiquement globale de l'UE. On a l'impression qu'aujourd'hui, l'Union est plus que jamais en crise de légitimité, que la crise met en péril les acquis de construction européenne, parmi lesquels les plus symboliques, notamment l'euro mais aussi le marché intérieur, avec le retour du débat sur le protectionnisme, ou encore Schengen et le retour aux frontières dans certains Etats. Alors quel lien peut-on faire avec cette crise économique et sociale qui devient une crise d'identité ?

Il est clair que pendant un demi-siècle, la construction européenne a eu, pour mandat principal de pacifier le continent européen et de réunifier l'Europe. Et c'est quasiment fait, c'est exceptionnel. C'est un résultat qu'on pouvait plus ou moins imposer de manière subreptice, parce que la paix est quelque chose qui profite à tout le monde indistinctement. Vous pouvez faire la paix pour tout le monde, il y a peu de gens qui viendront se plaindre.

C'était un objectif consensuel ?

Voilà. Ensuite, on arrive dans une autre période de la construction européenne à partir des années 1980-1990, où l'on entre un peu dans le vif du sujet. On réalise effectivement, sous l'impulsion de Jacques Delors, le marché commun, puis unique, qui avait été prévu dès le traité de Rome mais qu'on n'avait pas réellement réalisé. On lance même le projet de monnaie unique qui est un excellent projet. Mais évidemment, quand on libéralise dans le cadre d'un marché unique ou quand on crée une monnaie unique, avec les avantages mais aussi les inconvénients que cela peut engendrer, on est dans quelque chose de beaucoup plus conflictuel qui doit être soumis à un débat – et qui l'a été, puisqu'il y a eu des référendums parfois positifs, parfois négatifs. On voit bien qu'à ce moment-là, on entre dans une nouvelle période.

Enfin, il y a le dernier point que vous évoquiez qui est, pour faire bref, « l'UE dans la mondialisation ». On est sur un sujet particulièrement crucial car l'UE, du point de vue de ses finalités ultimes, n'a de sens pour les citoyens que si elle est utile dans la mondialisation. On voit bien que les pays européens sont de plus en plus petits à l'échelle mondiale, de plus en plus vieux également, et donc que l'union peut faire la force dans un univers globalisé. C'est pour cela que les débats actuels se cristallisent sur ces sujets, afin de savoir si l'UE est un rempart contre la mondialisation, ou au contraire quelque chose qui prépare au mieux à la mondialisation ou alors, troisième option, un cheval de Troie de la mondialisation. Tout tourne autour de cela, du point de vue économique, migratoire, énergétique ou encore diplomatique.

En vous écoutant, on a le sentiment que cette rupture entre la phase 1 et la phase 2 de la construction européenne serait autour des années 1980, ce qui correspond à l'élection au suffrage universel du Parlement européen (1979). A ce moment-là, le taux de participation était supérieur à 60 ; aux dernières élections en 2009, ce taux était tombé à 43,4% de participation. Avec tous les débats que vous venez d'évoquer, on a le sentiment que les élus européens ne sont pas assez représentatifs des peuples européens.

C'est effectivement un sujet très intéressant. Il y a un effet de ciseaux assez redoutable sur cette affaire de taux de participation aux élections européennes. Très honnêtement, que les Européens soient allés voter à 60% en 1979 pour un Parlement européen qui n'avait pratiquement aucun pouvoir, au sein d'une Communauté économique européenne qui n'en avait elle-même que très peu, c'est totalement miraculeux. Je me demande comment on a pu convaincre 60% d'Européens de le faire.

Ça paraît aujourd'hui inaccessible ?

Même si je trouve cela très positif naturellement. Ensuite que s'est-il passé ? Peut-être déçus du fait que leur vote n'ait pas un impact totalement direct et évident sur le cours des choses, les Européens se sont un peu détournés.

Il faut tout de même situer tout cela dans une crise plus vaste, qui est la crise de la participation politique. Les taux de participation en général au niveau national n'ont pas non plus tendance à augmenter. Donc, il y a cet effet de ciseaux redoutable, parce que durant cette période, il y a eu un mouvement de démocratisation qui a été mis en place et qui s'est notamment traduit par davantage de pouvoirs accordés au Parlement européen. Le traité de Lisbonne vient encore d'accroître les pouvoirs du Parlement européen – ce qui est une très bonne chose. Le problème, semble-t-il, c'est que les peuples ne s'en sont pas encore complètement rendu compte. C'est une courbe qui normalement devrait fatalement repartir à la hausse, à un moment ou à un autre.

L'autre problème, c'est que le Parlement européen a certes beaucoup de pouvoirs, mais que ce n'est pas au sein du Parlement européen que se prennent les décisions les plus majeures et stratégiques. Il y a aussi deux autres institutions : le Conseil européen qui est pleinement légitime avec les chefs d'Etats et de gouvernement, des membres clairement identifiés au niveau national ; et une Commission qui a un statut un peu hybride, qui est représentative de la majorité du Parlement européen mais aussi des Etats membres. Vous avez même des institutions, comme la Banque centrale européenne, qui jouent un rôle extrêmement important dans la crise récente et qui dans son cas, n'est même pas représentative. Vous avez du point de vue des citoyens un dispositif institutionnel assez complexe au sein duquel le Parlement européen n'est qu'une voie d'accès parmi d'autres.

Si vous ajoutez à cela, pour conclure, que les députés européens sont 736 et bientôt 751, et qu'à 751 ils vont devoir représenter 500 millions de citoyens, vous avez un ratio qui est énorme. Cela signifie que dans un pays comme la France, un député national représente 100 000 Français. Au niveau européen, si vous faites la clef de répartition, avec 700 députés sur 5 millions de citoyens, on est sur des chiffres énormes. Si on voulait avoir le même ratio, il faudrait qu'il y ait 5000 députés européens, ce qui n'est pas possible, pour des raisons d'efficacité. Mais du coup, cela distend mécaniquement le lien entre les citoyens européens et ceux qui ont vocation à être leurs représentants les plus directs.

On va revenir sur le fonctionnement de l'UE et la démocratisation un peu plus tard, mais pour rester sur les citoyens, vous parlez du fait que les peuples ne se sont peut-être pas rendu compte de la démocratisation. On parle aussi de l'indifférence et du désintérêt. Michel Barnier parlait récemment d'un « désamour des citoyens pour l'UE », on parle aussi de défiance... Alors est-ce qu'il y a eu des tournants, comme le traité de Maastricht mais aussi les référendums au moment du débat sur la constitution européenne, qui ont peut-être été des éléments déclencheurs dans la rupture entre les citoyens et l'Union ?

Sur les référendums, il faut toujours avoir une petite nuance à l'esprit. Il y a eu énormément de référendums sur les enjeux européens au cours des vingt dernières années dans tous les pays. Si vous comptez le nombre de référendums en Europe et si vous isolez à l'intérieur de ces référendums le nombre de référendums consacrés à des sujets européens, ils sont majoritaires. C'est un autre mode démocratique, c'est la démocratie participative.

Quand des Français, les Espagnols, les Irlandais votent, cela fait partie de la démocratie européenne. Parfois ils votent « oui », quelques fois ils votent « non », il y a eu plus de « oui » que de « non », mais il y a eu des « non ». Il ne faut pas s'arrêter seulement sur le fait que les « non » traduisent une désaffection pour la construction européenne. Si vous analysez le « non » français de 2005, c'était un « non » qui en partie était un rejet de la construction européenne et par ailleurs, était un « non » d'espoir, qui portait une autre vision de la construction européenne. Ce n'était pas un non « anti-européen ». Pour les référendums, il faut avoir toujours cela à l'esprit. Ces derniers sont aussi l'expression, certes imparfaite, de la démocratie européenne.

Alors comment situer cela dans la longueur historique ? Il y a eu cette légitimation par les résultats qui a duré jusqu'à la fin des années 1980, à une époque où, de toute façon, l'UE n'avait pas un impact énorme sur la vie des Européens, hormis peut-être les agriculteurs. Il faut toujours relier le déficit démocratique à l'impact des interventions de l'UE. A partir du moment où l'impact des interventions de l'UE s'est accru, à partir des années 1980 – on a cité l'Acte unique, le marché commun, l'euro – le débat lui-même s'est accru.

Il y a eu toute une série de mécanismes de démocratisation qui s'est mise en place, mais sans doute de manière insuffisante et de manière tardive. Dans un contexte comme celui-là, les citoyens européens débattent dans un univers imparfait, avec une information plus ou moins bonne, des partis politiques qui sont plus ou moins structurés sur les enjeux européens, avec des médias qui, eux aussi, sont plus ou moins aptes à relayer les thématiques européennes. Il s'agit donc d'un espace public européen qui est très imparfait, ou plutôt d'une succession d'espaces publics nationaux. C'est inévitable d'avoir des expressions de rejet, qu'il est très difficile d'analyser globalement. Le « non » français n'est pas le « non » néerlandais. Tout ce qui se passe en ce moment en Finlande n'est pas la même chose que ce qui se passe en Grèce. A chaque pays ses spécificités.

Vous parlez de débats autour des questionnements européens, vous parlez d'espace public. Historiquement, au niveau national, cet espace public s'est plutôt construit autour de batailles d'idées, de positions plus ou moins clivantes, qui ont donné lieu, ensuite, à des projets de sociétés et à l'application concrète de ces derniers. Il y avait des conflits, mais ces conflits permettaient à la sphère politique de se constituer puis au pays de se mobiliser, de se mettre en mouvement, une fois que ces conflits étaient tranchés. A l'inverse, en Europe, on a plutôt l'impression qu'on n'arrive pas à gérer la conflictualité politique : soit on a des « niets » catégoriques, à l'image de Margaret Thatcher à son époque, soit c'est plutôt le « consensus mou ». On a le sentiment qu'on ne gère plus la conflictualité politique, qu'on l'instrumentalise. Comment peut-on surmonter cela ? La solution réside-t-elle par exemple dans une politisation accrue des institutions de l'UE ?

Quand on parle de la démocratie représentative, de ces parlementaires européens qui sont un peu éloignés, de ces ministres réunis au Conseil dans une relative opacité, on est sur le « déficit de visage ». La démocratie, c'est d'abord des visages. Tous les Français, tous les Belges, tous les Finlandais savent à peu près qui les gouverne, ce n'est pas tout à fait le cas des Européens.

Le point que vous évoquez renvoie au « déficit de clivage ». Ce qui fait que, dans une démocratie, on a l'impression de pouvoir peser sur le cours des choses, c'est qu'on s'identifie à un camp ou à un parti qui fait plus ou moins partie d'un camp. Et on sait qu'à un moment donné, il y a une coalition au pouvoir ou un parti au pouvoir, avec une opposition qui pourra elle-même prendre sa place plus tard. Nous n'avons pas cela au niveau européen. Et ce, pour deux raisons.

Il y a d'abord des raisons politiques de fond qui ont trait aux compétences exercées par l'UE. Les sujets clivants au niveau national sont les sujets fiscaux, ceux liés à la sécurité, à la protection sociale, aux valeurs : ces sujets sont traités au niveau national. On est dans un univers où la subsidiarité est dans les traités, elle l'est aussi dans les interventions de l'UE. Donc, cliver au niveau européen, c'est déjà un tout petit peu difficile. Vous avez de nombreuses interventions du Parlement européen en matière de protection des consommateurs, de protection de l'environnement, tout cela est relativement consensuel. Quand il s'agissait de faire avancer la construction européenne, on a eu une alliance classique entre les démocrates-chrétiens et les sociaux-démocrates. D'un point de vue politique, les enjeux de ces débats ne sont pas aussi clivants.

Et puis, il y a un deuxième aspect. Vous avez évoqué le « consensus mou », je ne sais pas si on doit en parler ainsi, mais on peut parler de « culture du consensus ». Cette dernière règne au Conseil des ministres : on se met d'accord entre soi. Cela n'a pas forcément des désavantages au Conseil des ministres car les Etats membres essayent de se ménager, forgent des compromis. En revanche, c'est au Parlement européen que cela a davantage d'inconvénients, car c'est là que pourrait émerger une majorité clairement à gauche ou clairement à droite. Il y a eu une tradition qui a toujours été

respectée, sauf une fois, qui consiste à faire un grand accord entre d'un côté le parti populaire européen – les démocrates-chrétiens ou les conservateurs, pour simplifier – et de l'autre côté les socialistes européens. Cette tradition fait obstacle au fait que les citoyens puissent se dire « j'ai voté pour tel ou tel camp ». C'est une tradition qui est culturelle mais qui renvoie aussi au fait qu'au Parlement européen, il n'y a somme toute assez peu de votes à la majorité simple des présents. Les seuils de vote sont assez élevés, ce qui fait obstacle à l'émergence de clivages clairement distincts vis-à-vis desquels les citoyens européens pourraient se situer.

Notre Europe a publié un *Policy Paper* de Julian Priestley intitulé « Les partis politiques européens : Le chaînon manquant »¹. Derrière tout cela, pour faire émerger des clivages, il faut des appareils qui travaillent sur ces sujets. C'est en voie de structuration. Il y a désormais des partis politiques européens et des fondations qui dépendent de ces partis. Tout cela est progressif. C'est comme la démocratisation institutionnelle qui est en route : c'est un peu tardif, c'est limité, c'est progressif et ça portera peut-être ses fruits à terme.

Vous disiez qu'au Parlement européen, on cherche souvent à sécuriser un compromis très large, ce qui a pour effet de rendre les enjeux un peu flous. La solution passerait par la politisation de l'UE. Où en sont justement ces partis politiques européens ? Que penser de l'initiative actuelle au Parlement européen d'un député qui cherche à faire adopter l'idée que des députés européens soient élus sur des listes transnationales ? Cela vous paraît-il réaliste ? Cela vous semble-t-il plutôt positif ?

Cela me paraît réaliste. A *Notre Europe*, nous avons justement publié un *Policy Paper* de ce député, Andrew Duff, intitulé « La démocratie post-nationale et la réforme du Parlement européen »², et c'est dans cette publication notamment qu'il a défendu cette idée de promouvoir des listes transnationales. Symboliquement, 25 députés européens, c'est peu sur 751 députés. Mais étant élus sur une base transnationale, incarnant une vision transnationale et étant les acteurs d'un espace public devenu européen, l'espace électoral lui-même devient européen. C'est un élément institutionnel que l'on trouve très positif. Aujourd'hui, le Parlement européen, c'est un contingent de députés européens par pays. Si on pouvait ajouter à cela des députés européens élus au niveau paneuropéen, ce serait un supplément d'âme et de vision globale bienvenu.

Pourquoi est-ce difficile ? Les Etats membres sont très attentifs au fait de garder leur nombre de députés par pays. Les partis politiques nationaux jouent un rôle majeur dans la façon dont on définit les listes, dont on peut promouvoir ou reléguer sur les listes aux élections européennes tel ou tel responsable national ou local. Donc il y a un verrou sur ce point-là. En complément de ce que peuvent faire les partis politiques nationaux, et peut-être pour essayer de faire sauter le verrou, il y a ce que font les partis politiques européens.

Il y a eu d'abord les groupes politiques du Parlement européen, c'était un embryon ; ensuite il y a eu les partis politiques. Les Verts, je crois, ont été les premiers, en 2004, à se constituer en parti politique européen. Il y a désormais des fondations qui dépendent de ces partis politiques européens et qui essaient de faire émerger une vision paneuropéenne, et un peu globale. Je sais que les partis politiques européens sont en train de s'organiser en vue des échéances de 2014, notamment pour désigner un candidat qui serait ensuite proposé à la présidence de la Commission européenne. Puisqu'en 2014, conformément au traité de Lisbonne, le Parlement européen nouvellement élu devra investir le président de la Commission européenne.

¹ Julian Priestley, « Les partis politiques européens : le chaînon manquant », *Policy Paper n°41*, Notre Europe, <http://www.notre-europe.eu/fr/axes/democratie-en-action/travaux/publication/les-partis-politiques-europeens-le-chainon-manquant/>

² Andrew Duff, « La démocratie post-nationale et la réforme du Parlement européen », *Policy Paper n°42*, Notre Europe, Novembre 2010 : <http://www.notre-europe.eu/fr/axes/democratie-en-action/travaux/publication/la-democratie-post-nationale-et-la-reforme-du-parlement-europeen/>

Tout cela va dans la bonne direction car dès l'instant où il y aura un enjeu électoral bien identifié, il y aura mise en place de démarches qui devront être paneuropéennes. Mais, tout cela est difficile car nous sommes dans une fédération d'Etats-nations dans laquelle les Etats membres sont aussi pleinement légitimes pour faire entendre leur voix.

Une autre question en rapport avec les listes paneuropéennes est celle du langage. La traduction et l'interprétation sont des postes considérables pour le budget, notamment pour le Parlement européen. On entend souvent dire que cette multiplicité des langues constitue une barrière presque insurmontable contre la constitution d'un espace public européen intégré car c'est par le langage que se constitue l'essentiel du débat. Si l'UE devait adopter des langues de travail officielles au détriment d'autres langues, ne gagnerait-elle pas en efficacité en interne ce qu'elle perdrait en légitimité par rapport aux citoyens ?

Il faut distinguer l'interne et l'externe. En interne, on parle l'anglais, c'est la langue de ralliement avec laquelle les Européens arrivent à discuter et à travailler ensemble. On peut le regretter, on peut s'en réjouir. C'est presque le principal don de l'Angleterre à l'UE, le pays étant en retrait sur d'autres sujets. Récemment en France, il a été nommé un nouveau ministre de l'Economie et des finances dont l'anglais a été immédiatement pointé du doigt comme étant plutôt limité. Les gens ont conscience que pour les fonctions européennes, il faut parler anglais et c'est comme cela qu'on peut arriver à fonctionner.

Après, il y a une autre question, qui est celle des langues de travail. Dans les institutions, il y a le français, parfois l'allemand ; au Parlement européen, les députés européens doivent pouvoir récupérer dans leurs langues nationales tous les documents. C'est la cuisine interne, qui a un coût. L'union dans la diversité, c'est aussi « chacun dans sa langue, dans un but commun ».

Du point de vue externe, vous avez la nécessité de communiquer, dans le *Journal officiel de l'UE*, dans toutes les langues de l'UE. Si on regarde les sites internet des institutions européennes, on rejoint les langues de travail. On a beaucoup de choses en anglais, parfois en français, et moins dans d'autres langues. Honnêtement, je ne pense pas que ce soit le problème fondamental de l'UE parce qu'aujourd'hui, quelqu'un qui a un sentiment d'appartenance à la construction européenne parle l'anglais de manière assez régulière. Les jeunes générations parlent de plus en plus facilement l'anglais. Et puis, s'il advenait que quelqu'un ne comprenne pas quelque chose, il y a la possibilité qu'on le lui explique assez aisément. Donc pour moi, la dimension linguistique n'est pas centrale, mais peut-être est-ce une erreur d'appréciation.

Pour les citoyens, il faudrait que l'UE soit utile dans la mondialisation. Mais, doit-elle être un rempart, doit-elle préparer ou doit-elle être le cheval de Troie ? Ce sont les trois possibilités que vous avez évoquées. On a l'impression aujourd'hui qu'on a perdu un peu la direction de l'UE. Quel est le projet européen pour demain ? Et comment fonder un nouveau projet ?

L'horizon mobilisateur désormais, c'est la mondialisation. Une fois qu'on a dit cela, tous les pays de l'UE ne perçoivent pas les défis de la même manière.

En France, l'idée que l'UE doit agir comme levier d'action dans la mondialisation est quelque chose d'assez évident, droite et gauche confondues. Pourquoi ? Pour la France, c'est classique d'avoir un rôle dans le monde, c'est l'héritage de la longue histoire française : il faut simplement, étant un pays un peu plus faible désormais, utiliser d'autres leviers, comme l'Europe, pour exercer ce rôle.

D'autres pays qui n'ont jamais exercé un rôle mondial affirmé, comme la Suède, même si c'est un pays qui a joué un rôle international, étaient plutôt favorables à rejoindre la construction européenne, qui représentait un grand espace de paix, d'échanges humains et économiques. La Suède n'est peut-être pas complètement motivée par cet horizon mondial qui va tenir lieu d'horizon mobilisateur pour la construction européenne.

La première chose est donc de considérer que tous les pays n'ont pas vocation à s'arrimer et à s'engager dans l'approfondissement de la construction européenne.

Alors justement, n'aurait-on pas intérêt à aller vers des coopérations renforcées ? Pour l'instant, on sait que la possibilité existe, mais elle n'a pas été mise en œuvre. Devrait-on aller vers ces fameux cercles concentriques pour avancer ?

C'est « l'unité dans la diversité ». Vous pouvez le faire par des voies procédurales, c'est-à-dire des coopérations renforcées au coup par coup comme l'espace Schengen, l'euro, qui a une dimension internationale. Vous avez aussi, très symboliquement, une coopération renforcée qui vient d'être activée sur le droit matrimonial et le droit du divorce (ce mécanisme existait depuis longtemps mais il n'avait pas encore été utilisé). D'une certaine manière, quand vous regardez les choses du point de vue extérieur, la guerre en Libye par exemple, il y a eu des Etats qui étaient beaucoup plus en pointe que d'autres, on peut ne pas appeler cela une coopération renforcée, ce n'en était pas une à proprement parler. Mais il y a des groupes d'Etats qui vont vouloir faire des choses de manière ponctuelle en deçà des 27.

La vraie question est de maintenir une cohésion globale. Car si tout devient totalement à géométrie variable selon les sujets, s'il n'y a pas un noyau dur, une unité, une cohésion importante autour de ce projet de construction européenne, il peut y avoir des risques d'affaiblissement ou de dislocation. Cela pose la question d'un groupe de pays qui irait plus loin sur des sujets qui seraient liés, actuellement, à la gouvernance de la zone euro, aux questions de politique extérieure, de politique énergétique, de politiques migratoires ou à toute une série de sujets qui, au fond, trouvent leur intérêt et leur relief, dans le contexte de cette mondialisation. C'est la grande question qui est posée notamment à des pays comme la France et l'Allemagne.

Dans ce contexte général, quel est le rôle que *Notre Europe* se donne aujourd'hui ? Et comment pensez-vous influencer sur l'évolution des choses ?

Le rôle de *Notre Europe*, fondé par Jacques Delors, est d'essayer d'animer le débat sur la construction européenne, de faire vivre l'héritage politique de Jacques Delors qui a beaucoup agi et pensé – et qui est toujours à nos côtés pour cela –, et d'essayer de produire des analyses et des propositions sur les grands défis de l'UE.

Les sujets externes dont je viens de vous parler en font partie, c'est un champ sur lequel *Notre Europe* va s'investir bien davantage dans les prochaines années. Il y a également les sujets internes : l'Europe est d'abord un espace de paix et de prospérité. Jacques Delors avait formalisé un triptyque : « la compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit ». On voit bien que tout cela est à l'épreuve en ce moment, sur l'euro, sur Schengen, etc. Donc on essaye d'être très présents sur ces questions.

Et puis, il y a aussi une troisième série de sujets : tous les sujets politiques avec, du point de vue de *Notre Europe*, une dimension citoyenne très marquée. Les éléments dont on vient de parler dans cet entretien, c'est-à-dire tous les éléments de démocratie participative, de démocratie représentative, de démocratie d'opinion, font l'objet d'analyses de la part de *Notre Europe*. Et puis en complément, on essaye d'avoir nous-mêmes des « actions citoyennes ». On essaye d'animer le débat, de nous adresser, quand c'est possible, à un public un peu plus large que notre public traditionnel qui est celui des décideurs et des initiés. C'est en cela que *Notre Europe* essaie de participer à un débat qui est évidemment très vaste, avec pour ambition d'essayer d'infléchir ce qui peut l'être, sinon du point de vue global, au moins de toucher tel ou tel décideur ou telle ou telle fraction des populations européennes.